

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE L'ATELIER DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION GEOLOCALISEE (CNIG) du 27 janvier 2022

Les données géolocalisées pour la transition écologique

Liste des participants : en annexe

Introduction et présentation de l'atelier

Thomas Lesueur, commissaire général au développement durable rappelle que la tenue de ce premier atelier sur les données géolocalisées pour la transition écologique a été décidée lors de la réunion plénière du CNIG le 1er décembre 2021. Cette réunion plénière du 1er décembre examinait les perspectives pour un CNIG renouvelé, tant dans son fonctionnement que dans ses objectifs stratégiques. Parmi ces objectifs stratégiques la contribution de la donnée géolocalisée à la transition écologique figure comme un des axes prioritaires du CNIG.

Le domaine de la transition écologique est vaste, aussi quelques domaines ont été identifiés pour cet atelier, mais il faudra probablement d'autres ateliers pour compléter la réflexion.

Il s'agira dans cet atelier d'identifier les données sur lesquelles travailler, mais aussi comment organiser les travaux du CNIG, comment les prioriser, avec quels partenaires.

Pour cela il est fait aujourd'hui appel à l'expertise des participants pour réfléchir ensemble et préciser collectivement le programme de travail du CNIG.

Bertrand Monthubert, président du CNIG, et Pierre Laulier, secrétaire général exposent les objectifs de l'atelier :

Il s'agit d'identifier les sujets les sujets prioritaires des données géolocalisées pour la transition écologique à traiter par le CNIG, et ainsi participer à établir le programme de travail du CNIG sur l'année à venir.

Atelier participatif

Les participants ont été répartis en 3 sous-groupes portant chacun sur une thématique.

Groupe 1. Aménagement- Environnement

Groupe 2. Mobilités

Groupe 3. Bâtiments - Logements

Après un travail de réflexion individuelle, une réflexion collective de chaque groupe a permis d'enrichir et affiner les idées.

Le travail est organisé en 3 phases de réflexion en sous-groupe : Production d'idées, classement, identification des sujets prioritaires, puis présentation en plénier par un rapporteur du groupe

Chaque groupe a produit un tableau classant les sujets par importance et apport du CNIG.

Les productions des groupes ont ensuite été restituées par un rapporteur du groupe et discutées et enrichies en plénière.

L'ensemble du tableau est disponible ici: <https://app.klaxoon.com/join/PNUMZJZ>

Des copies d'écrans sont disponibles en annexe.

Au final, et de manière synthétique, on retiendra les grands thèmes suivants, :

Groupe Bâtiments - Logements

Le besoin de créer une base nationale des bâtiments est ressorti comme une action prioritaire pour laquelle l'apport du CNIG serait important.

Cette base constituerait un référentiel de données pivot pour constituer des référentiels associés : locaux, logements, ERP, ... avec un nombre important de cas d'usage en matière de rénovation énergétique, d'aides personnalisées, de fiscalité, de planification urbaine, de points de livraison d'énergie ou de fluides, de régulation du parc locatif, de cadastre solaire, de réduction des îlots de chaleur, d'accessibilité, de sécurité, etc.....

Plusieurs sujets existent et devraient être traités :

- Un sujet de **définitions et d'ontologie** : s'accorder sur les notions de bâtiments, locaux, logements, adresses, parcelles et les liens qui existent entre ces notions
- Un sujet de **gouvernance et de financement du référentiel national** notamment pour qu'il puisse être maintenu de manière pérenne.
- Il est nécessaire de **féderer les acteurs produisant des données géolocalisées sur les bâtiments**
- l'articulation avec **une base des locaux** en lien avec les parcelles et les données fiscales
- Travailler sur la représentation des bâtiments (bâtiments en 3d ?, liens avec le BIM ?)
- Faciliter la réalisation d'expérimentations sur de nouvelles données (exemple utilisation du Lidar HD pour le cadastre solaire) ou de nouveaux usages (ex : réduction des îlots de chaleur)

Action prioritaire : travailler sur l'identifiant unique du bâtiment, sachant qu'un travail est actuellement réalisé dans le cadre du Projet Bat-ID – de l'Ademe et du Cstb.

Groupe Mobilités

La mobilité est un sujet pertinent pour le CNIG car il y a un manque de communication et de connaissance réciproque entre les différents acteurs, le CNIG peut permettre de fluidifier l'ensemble. Son rôle pourrait être de faciliter les échanges et le porter à connaissance de ce qui se fait notamment dans les ministères et ce qui se fait au niveau régional et local.

Le CNIG permet de mettre autour de la même table des acteurs représentants de l'Etat, des collectivités et des privés

Deux sujets ressortent :

- Travailler sur un **schéma des arrêts partagés**, où des travaux de nomenclature ont été entrepris et réalisés par la DGITM. Le CNIG pourrait faciliter le travail sur la problématique de l'identifiant unique, et sur la mise en place d'une gouvernance partagée entre les différents acteurs.
- La création d'un **référentiel national des voies de circulation**, qui pourrait être constitué à partir de la BDTopo de l'IGN, pour lequel le CNIG pourrait être le modérateur d'une base de données nationale sur le modèle de la BAN, alimenté et corrigé par les communes et intercommunalités.

Ces deux sujets posent la question plus générale d'un référentiel gratuit et partagé pour ces questions (d'identifiants et d'attributs de lieux, de points, de services, etc.).

Il s'agit également de porter à connaissance les standards existants sur standard.gouv.

Il a été question aussi, de réfléchir à intégrer des questions sur les **comportements de mobilité** dans le recensement de la population, avec la nécessité d'aborder la **question juridique** des données personnelles pour l'accès aux données adresses pour les objectifs de mobilité responsable (ex: covoiturage), en lien avec la CNIL pour se prémunir des risques.

Il convient aussi de prendre en compte la notion de « **marchabilité** » dans les données de référence et de **prendre en compte le vélo** dans les services de données. Un algorithme de calculateur d'itinéraires pourrait-il constituer un géo-communs ?

Le rôle des entités comme Ile-de-France Mobilités dans la qualité des données et l'accompagnement des pouvoirs publics.

Actions prioritaires:

- Travailler sur la définition d'un **référentiel de voirie**. Associer les différents gestionnaires de voirie (Collectivités, EPCI). Mettre en regard les différents modèles de données voirie/voies chez les gestionnaires, chez l'IGN, OSM....
- Travailler à un **schéma des arrêts partagés**, pour définir un identifiant unique et une gouvernance entre les différents acteurs.

Groupe Aménagement du territoire - environnement

Le CNIG a un rôle à jouer **sur l'articulation entre les standards** et pour garantir la bonne **cohérence avec le contexte national et local**.

Deux sujets ressortent du groupe :

- Travailler sur un **standard pour les friches**. Le recensement des sites en friches constitue la première étape d'une démarche de recyclage de ces sites, levier indispensable pour atteindre l'objectif "zéro artificialisation nette". Or les informations sur les friches sont souvent d'origine locale car de nombreux acteurs locaux ont mis en place, ou sont en train de mettre en place, des observatoires, encouragés par la loi Climat Résilience. Un standard de données friches, permettrait d'encadrer la production technique et d'harmoniser les pratiques, pour :
 - aider à la création d'observatoires locaux, en outillant les collectivités ;
 - faciliter l'échange et l'agrégation des données (exemple : agréger au niveau national les

données locales pour les afficher dans Cartofriches) ;

- faciliter la réutilisation des données ;
- faciliter la mise en place d'outils de traitement et d'affichage des données (exemple : intégration des friches dans UrbanSimul).

Le CEREMA a développé un observatoire des friches (Cartofriches), et dans ce cadre il a produit une première version d'un standard, qu'il propose de discuter et de compléter dans le cadre du CNIG. (voir présentation du CEREMA en annexe)

-
- Travailler sur les **données des unités paysagères**. Cela répond au besoin exprimé par près de 200 acteurs (bureaux d'étude, collectivités, associations, CAUE...) dans le cadre d'une enquête nationale menée en 2021 sur la connaissance des paysages. Les résultats de cette enquête convergent vers la nécessité de créer un standard de données paysagères pour :
 - Permettre l'interopérabilité des données paysage avec les données relatives à planification et faciliter ainsi la prise en compte du paysage dans les docs d'urba ;
 - Homogénéiser les pratiques car plusieurs collectivités élaborent des SIG paysage mais sous des formats divers ;
 - Permettre aux collectivités de mieux prendre en compte la donnée paysage dans leurs projets d'aménagement, sujet particulièrement sensible quand on considère le rôle du paysage notamment dans l'acceptabilité des projets d'ENR.

D'autres sujets ont aussi été évoqués :

- Travailler sur les données liées aux risques (un groupe de travail est déjà en cours)
- Travailler à une coordination avec les territoires pour partager une sémantique, les définitions des objets.
- Améliorer l'observation des mesures compensatoires avec construction d'indicateurs
- Stabiliser les occupations du sol : articuler ce qui existe en régions avec le national.

Actions prioritaires :

- Réenclencher dans le cadre du CNIG (avec sa méthodologie bien rodée) les travaux de "pré-standardisation" effectués à ce jour sur les friches, tout en restant dans des délais courts car les objectifs de résultats courent.
- Lancer les travaux de standardisation des données sur les paysages

Suites de l'atelier

Les sujets identifiés seront présentés aux prochaines réunions des commissions du CNIG, en particulier la commission « Besoins et usages » pour initier les sujets sur le référentiel des bâtiments, le référentiel des voies, qui semblent ressortir comme des sujets transversaux structurant.

Les porteurs des sujets prioritaires identifiés lors de cet atelier seront contactés pour convenir du mode de traitement de ces sujets dans les commissions du CNIG.

D'autres ateliers pourront être programmés pour poursuivre la réflexion sur des thématiques non abordées lors de ce premier atelier.

Annexe 1 : Liste des participants

Prénom	NOM	Organisme
Bernard	Allouche	CEREMA
Cédric	Ansard	Région Hauts de France
Christine	Archias	président commission
Christine	Artico	Région PACA
Olivier	Auradou	Occitanie Data
Olivier	Banaszak	AITF
Sébastien	Bandama	AlpaMayo
Edmond	Baranès	président commission
Jacques	Béas-Garcia	CNES
Hélène	Bégon	Ecoloab
Erwan	Bibens	HERE
Frédéric	Bonniot	IGN
Pierre	Briole	président commission
François	Chirié	IGN
Thomas	Cottinet	Ecolab
Myriam	Cros	OpenIG
Noémie	de Andrade	ANCT
Claire	de Kermadec	DGALN
Nicolas	de Menthière	INRAE
Anne	de Touchet	Agence ORE
Gaëlle	Deronzier	OFB
Hélène	Durand	Alise Géomatique
Faustine	Faure	CD93
Jean-Yves	Garinet	Magellium
Régis	Haubourg	CSTB
Pauline	Hermand	ANEL
Brenda	Hoareau	AlpaMayo
Canelle	Huet	TEO-Pays de la Loire

Karine	Hurel	FNAU
Benoît	Hurpeau	INSEE
Pierre	Jaillard	président commission
Farah	Khemakhem	FAO
Sylvain	Labbé	INRAE
Elise	Ladurelle Tikry	AFIGEO
Pascal	Lagrabe	DGPR
Thierry	Lallemant	IGN
Stéphanie	Laugel	DREAL BFC
Pierre	Laulier	CNIG
Dorine	Laville	DGALN
M.	Le Moal	
Constance	Lecomte	ANCT
Cristel	Legrand	CADeGEO
Aude	Lescouet	ENEDIS
Nicolas	Lomellini	DREAL Corse
Pascal	Lory	DGALN
Alexandre	Loubet	LA POSTE
Louis	Manière	AD Vantage
Alix	Marc	Montpellier Métropole
Didier	Marquer	Ministère Recherche
Anne	Marvie	DHUP
Jean-François	Medina	HERE
Guillaume	Moccand	CD93
Bertrand	Monthubert	CNIG
Laurent	Morice	ADEME
Nicolas	Morin	DGITM
Frederico	Navia	METIS-Réseaux
Basile	Pfeiffer	DHUP
Bertrand	Piffard	SARL SIG CARTO Services

Alexandra	Pons	ENEDIS
Anne	Puissant	CNRS
Hadi	Quesneville	INRAE
Benoît	Queyron	DGITM
Johnathan	Renault	IGN
Nicolas	Rochard	Région Hauts de France
Anne	Sagot-Duvauroux	GIP AtGeri
Patrice	Sauvage	DREAL Hauts-de-France
Marie-Agnès	Scherrmann	IGN
Jean	Seng	DGITM
Florent	Sourisseau	OpenIG
Jérôme	Staub	DREAL Nouvelle-Aquitaine
Magali	Stoll	IGN
Fabrice	Taillefumier	CRIGE Normandie
Elisabeth	Talbourdet-Ville	CSTB
Félix	Veith	CSTB
Pierre	Vergez	IGN

issement

Rôle du CNIG sur l'articulation entre les standards

nom: Pascal LAGRABE structure: DIGPR/DAGSI

AUTRES CHAMPS : DONNEES PAYSAGERES aider les ELUS

garantir la bonne cohérence avec le contexte national et local

définir qui fait quoi ?

friches levier pour lutte contre artificialisation : important que le CNIG s'en empare pour un standard

3) Actions

- Pour le sujet prioritaire répondre aux questions
- qu'est-ce que le CNIG peut apporter ?
- identifier les partenaires à solliciter,
- quelles modalités de traitement par le CNIG
- quelle(s) première(s) action(s) à lancer

Répondre à la question: Après un atelier CNIG introduit dans un cadre de travail, comment les standards de données paysagères peuvent-ils être utilisés dans des projets courts et en attendant dans des ateliers de travail ?



Mobilités

Atelier CNIG données pour la transition écologique

inspiration

1) idées

5 leviers à actionner pour décarboner les mobilités

Objets? = réduction des empreintes (Carbone, Ressources)? amélioration des accès aux services? Alternative aux mobilités?

Data Transports en Commun : Assurer la qualité des données des transporteurs

Accompagnement dans la prise en main des données qui sont assez techniques

Statut de la donnée et droits d'usages (en particulier sur la billettique). Ex : en tant que collectivité nous avons des accès aux données de validation (DPM) mais communiquer dessus est compliqué (même pour échanger sur des bonnes pratiques data)

Porter à connaissance les travaux de la DGITM ???

Données issues des capteurs automobiles cf. E. Elens HERE

Données issues de la téléphonie mobile pour caractériser les flux de mobilités

Liste des autorités organisatrices de mobilités

Liens et composition des Autorités Organisatrices de Mobilités

2) classement

IMPORTANT

3) actions

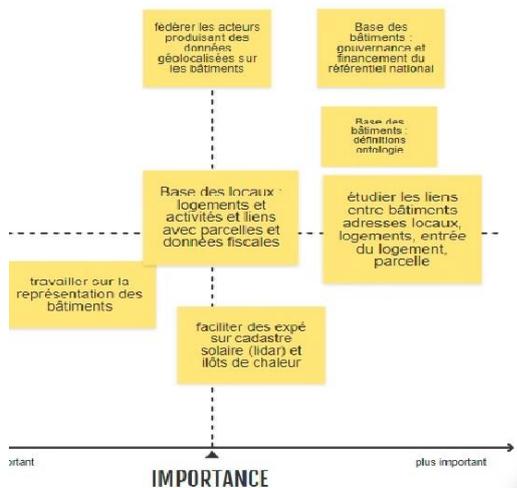
Pour le sujet prioritaire répondre aux questions

- qu'est-ce que le CNIG peut apporter ?
- identifier les partenaires à solliciter,
- quelles modalités de traitement par le CNIG
- quelle(s) première(s) action(s) à lancer

Actions du Cnig :

- La mobilité est un sujet pertinent pour le cnig, les outils, les acteurs manquent de communication et de connaissance réciproque. Le Cnig peut fluidifier l'ensemble
- porter à connaissance ce qui se fait (notamment dans les ministères), comme ce qui se fait dans les instances régionales et locales
- mettre autour de la même table des acteurs représentants de l'Etat, des collectivités et des privés

2) classement



3) actions

Pour le sujet prioritaire répondre aux questions

- qu'est-ce que le CNIG peut apporter ?
- identifier les partenaires à solliciter,
- quelles modalités de traitement par le CNIG
- quelle(s) première(s) action(s) à lancer



travailler sur l'identifiant unique du bâtiment